

## Appel au dépistage : les personnes ayant visité le Manoir St-Augustin doivent être attentifs à leurs symptômes

**Gaspé, le 7 novembre 2020** – Vu l'augmentation constante des cas à la résidence privée pour aînés (RPA), le Manoir St-Augustin, la Direction de santé publique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine invite les personnes ayant fréquenté cet établissement, entre le 27 octobre 2020 à aujourd'hui, d'observer attentivement si des [symptômes](#) apparaissent au cours des 14 prochains jours.

Dès l'apparition du moindre symptôme, les personnes doivent **contacter le 1 877 644-4545 pour l'obtention d'un rendez-vous avant de se présenter au centre de dépistage** et se mettre en isolement jusqu'à l'obtention de leur résultat.

Rappelons enfin qu'en plus de la mesure citée ci-haut, les règles à suivre pour limiter la propagation du virus se résument ainsi :

- Se laver fréquemment les mains toute la journée, particulièrement si des objets ont été touchés ou partagés par d'autres personnes;
- Garder en tout temps une distance de 2 mètres avec toute personne qui ne vit pas à la même adresse;
- Porter un masque en tout temps dans les endroits publics.

- 30 -

### Source :

Clémence Beaulieu Gendron

Adjointe à la PDG et aux relations avec les médias

CISSS de la Gaspésie

Tél. : 581 994-0364

[clemence.beaulieu-gendron.ciSSsgaspesie@ssss.gouv.qc.ca](mailto:clemence.beaulieu-gendron.ciSSsgaspesie@ssss.gouv.qc.ca)